

## Faire de l'eau une ressource pour les territoires

Bibliographie thématique  
août 2017



# SOMMAIRE

1 – Cadre législatif et réglementaire.....	3
2 – Gestion de l’eau et des milieux aquatiques.....	5
2-1 Gestion .....	5
2-2 Perception, dialogue et démarche participative.....	8
3- Préservation et valorisation de la ressource.....	12
3-1 Cadre général.....	12
3-2 Ville perméable, eaux pluviales .....	14
3-3 Cours d’eau .....	18
3-4 Zones humides.....	21
4 – Eau et agriculture .....	24

## 1 – Cadre législatif et réglementaire

France. Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

### **Tout savoir sur la GEMAPI**

MEEM/DGALN, 2017, 12 p.

« Plaquette présentant des éléments généraux sur la GEMAPI et quelques points de précision concernant notamment les modalités de transfert ou de délégation de la compétence, le rôle des EPTB (établissement public territorial de bassin) et des EPAGE (établissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau), la gestion du trait de côte, la responsabilité des élus et des collectivités en matière de lutte contre les inondations. »

[https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/20170227\\_La%20GEMAPI\\_vdif.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/20170227_La%20GEMAPI_vdif.pdf)

GRAINDORGE Joël

### **Mettre en oeuvre la Gemapi : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

Territorial Editions, 2016, 136 p.

« Issue de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (Gemapi) est attribuée au bloc communal, avec une prise de compétence obligatoire au 1er janvier 2018. Cette compétence pose la question de ses limites et de sa coordination avec d'autres (comme la gestion des eaux pluviales). Elle implique une restructuration de la gouvernance locale et l'évolution des structures existantes. Elle a des conséquences sur la responsabilité de ces collectivités compétentes en Gemapi (communes/EPCI ou syndicats si transfert de compétence) au regard du niveau de protection de leurs populations. Ce Dossier d'experts entend répondre à toutes ces questions organisationnelles et juridiques, mais il présente aussi tous les aspects techniques et financiers qu'il convient de prendre en compte pour exercer cette nouvelle obligation : quels sont les digues et les aménagements hydrauliques existants dont il faudra demander la mise à disposition pour assurer la protection contre les inondations? Comment gérer la période transitoire avant la mise à disposition des ouvrages ? Comment définir le niveau de protection assuré sur un territoire donné ? Comment obtenir l'autorisation administrative préfectorale des ouvrages de prévention des inondations ? Quels sont les impacts financiers et les moyens de financement ? »

Cote ALN 07-GEST00-82688

GRAINDORGE Joël

### **La Loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Ses dernières évolutions**

Territorial Editions, 2016, 185 p.

« De nombreuses lois et textes d'application ont fait évoluer la loi sur l'eau et les milieux aquatique du 31 décembre 2006 : lois Grenelle, Brottes, Maptam, NOTRe, Transition énergétique et la Biodiversité. Cet ouvrage reprend donc le décryptage de l'ensemble du texte de loi au vu de ces évolutions. »

Cote ALN 11-JUR EAU- 82689

DUCOS Jean-Pierre

### **L'efficacité environnementale des documents d'urbanisme : les Schémas de Cohérence Territoriale. Echelle nationale et locale : le cas du Maine-et-Loire**

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

Thèse de géographie, Université d'Angers, mars 2015, 704 p.

« Depuis la loi d'orientation foncière de 1967, les documents de planification urbaine ont connu de profondes refondations : en 2000 avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, en 2010 avec la loi Grenelle 2, en 2014 avec la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové. Renforcés dans leur rôle intégrateur, les Schémas de Cohérence Territoriale sont devenus de véritables documents d'aménagement du territoire ayant des objectifs environnementaux affirmés. Mais ces nouveaux enjeux environnementaux assignés aux S.Co.T. peuvent-ils être réellement atteints ? Lutte contre l'étalement urbain, biodiversité, paysage, eau, changement climatique, l'analyse des S.Co.T. du Maine-et-Loire et d'un certain nombre de S.Co.T. témoins nationaux illustre comment ces différents thèmes sont abordés dans ces documents et en souligne les limites : complexité d'articulation des sujets, insuffisance de mesures prescriptives, manque d'objectifs quantitatifs... Mais au-delà de la forme, l'efficacité environnementale des S.Co.T. ne dépendrait-elle pas avant tout de la volonté d'élus qui doivent être formés aux nouveaux enjeux environnementaux de l'aménagement du territoire ? »

<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01475750>

BARONE Sylvain

### **SCoT est-il plus SAGE ?**

VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, vol. 12, n°2, septembre 2012, mis en ligne le 20 septembre 2012, 17 p.

« Les politiques d'aménagement du territoire ont un impact direct sur la ressource en eau et les milieux aquatiques. C'est la raison pour laquelle il est exigé, depuis la loi française du 21 avril 2004, que les schémas de cohérence territoriale (SCoT), qui déterminent les orientations générales de l'organisation de l'espace local, soient compatibles avec les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), qui fixent des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant. Mais qu'en est-il dans la pratique ? À partir de trois terrains français contrastés (Arc provençal, basse vallée de l'Ain et bassin de Thau), nous observons que le degré d'articulation entre SAGE et SCoT est extrêmement variable selon les endroits et cherchons à rendre compte de ces différences. À l'issue de notre enquête, il apparaît que l'évolution de la législation ne constitue pas en soi une garantie de meilleure prise en compte de l'eau dans l'aménagement du territoire. Cette prise en compte dépend beaucoup plus de la manière dont est défini l'intérêt général local en fonction de compromis validés et diffusés par les acteurs politiques dominants au sein des territoires concernés. »

<http://vertigo.revues.org/12460#quotation>

## 2 – Gestion de l'eau et des milieux aquatiques

### 2-1 Gestion

BAECHLER Laurent

#### **L'accès à l'eau : enjeu majeur du développement durable**

De Boeck Supérieur, 2017, 204 p.

« Ouvrage de synthèse abordant les enjeux de l'accès à l'eau et de sa gestion au 21<sup>e</sup> siècle sous les angles de l'hydrologie, de l'économie, du droit, des relations internationales, etc. »

Cote ALN 01-EAU00-82028

RICHARD-FERROUDJI Audrey, BOULEAU Gabrielle, BARRETEAU Olivier

#### **Ce qu'apporte la prospective à la gestion locale de l'eau : l'exemple de Thau**

Sciences, Eaux et Territoires, n°22, mars 2017, pp. 36-41

« Alors que l'exploration des futurs possibles dans le domaine de l'eau a longtemps été confiée aux stratégies de l'État et aux gestionnaires de services d'eau, les schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE), outils de planification locale et concertée, doivent aujourd'hui obligatoirement inclure l'explicitation de « tendances et scénarios » avant de choisir une stratégie. À travers un retour d'expérience sur la démarche prospective mise en œuvre lors de la phase « tendances et scénarios » du SAGE du bassin de Thau, cet article discute des conditions d'une telle démarche et de son intérêt, notamment pour favoriser le dialogue entre les acteurs et engager certaines actions, en donnant à l'eau toute sa dimension politique. »

<http://www.set-revue.fr/ce-quapporte-la-prospective-la-gestion-locale-de-leau-lexemple-de-thau>

GOELDNER-GIANELLA Lydie, BARRETEAU Olivier, EUZEN Agathe, PINON-LECONTE Magali, GAUTIER Quentin, ARNOULD Paul

#### **Concilier la gestion de l'eau et des territoires**

Editions JOHANET, 2016, 391 p.

« S'inscrivant dans le contexte de la directive cadre sur l'eau, le programme de recherche « Eaux et Territoires » ambitionne de mettre en relation les connaissances relatives au fonctionnement des hydrosystèmes et celles portant sur les territoires, afin d'éclairer les politiques actuelles et à venir. Dans ce cadre, le ministère du Développement durable, le CNRS et IRSTEA ont soutenu dix-neuf projets de recherche, de 2007 à 2015, couvrant une grande diversité de thématiques allant de la gestion technique des risques et opportunités liés à l'eau aux questions de gouvernance et de relations entre acteurs. Cet ouvrage recueille à la fois des synthèses et résultats de ces recherches, propose le regard d'acteurs opérationnels sur les sujets abordés et des fiches thématiques sur des questions d'actualité. Il s'adresse à des chercheurs et à des étudiants, comme aux acteurs de l'eau et des territoires. »

Cote ALN 07-GEST000-82952

GREMONT Marine, GIRARD Corentin, GAUTHEY Julien, AUGÉARD Bénédicte

Office national de l'eau et des milieux aquatiques (France)

#### **Modèles hydro-économiques : quels apports pour la gestion de l'eau en France ?**

Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), 2015, 20 p.

« Outils complémentaires aux méthodes d'évaluation économique, les modèles hydro-

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

économiques (MHE) sont un outil à l'interaction entre les activités humaines et les ressources en eau, entre les processus biophysiques et les processus économiques. Ils sont capables d'évaluer les impacts des diverses mesures ou politiques de gestion de l'eau sur les usages, les ressources, les milieux aquatiques et l'efficacité économique globale de systèmes hydrologiques. Cette publication explique l'utilité des MHE à travers notamment des exemples pris aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Espagne et en France, même si ils sont peu utilisés dans notre pays. »

Cote ALN 07-ECO-81005

TERRIN Jean-Jacques (dir.)

### **Villes inondables. Prévention, résilience, adaptation**

Parenthèses, 2015, 288 p.

« Les villes européennes, souvent installées le long de fleuves ou sur des rivages maritimes, s'inquiètent de leur vulnérabilité aux inondations, un risque accru aujourd'hui par les dérèglements climatiques, la pression démographique et la compétitivité urbaine. La mise en valeur récréative et environnementale de ces rives par des projets urbains, en cherchant à mieux articuler la ville avec la présence de l'eau, entraîne des débats sur l'acceptabilité de ces aménagements potentiellement inondables. Entre prise en compte du risque et attractivité, de nouvelles stratégies innovantes voient le jour qui, tout en renforçant les techniques de prévention traditionnelles, proposent des dispositifs urbains et des modes de vie mieux adaptés à la présence de l'eau sur le territoire. Les exemples étudiés dans cet ouvrage, que ce soit à Rotterdam ou Dordrecht aux Pays-Bas, Hambourg ou Mayence en Allemagne, Dunkerque, Lyon, Marseille ou Toulouse en France, tout comme le regard de certains experts sur des cas plus lointains, témoignent de cette ambivalence. Ils montrent une forte capacité d'innovation de la part de ces villes pour gérer les ressources liées à l'eau, optimiser des stratégies fonctionnelles et temporelles d'aménagement du territoire, imaginer des dispositifs architecturaux et techniques résistants à l'eau, et mettre en valeur ces nouveaux paysages. »

*Bientôt disponible à l'espace documentaire*

### **Habiter l'eau (dossier)**

Traits d'agences, hiver 2015, 13 p.

« Ce dossier est consacré à « habiter l'eau », ou comment faire du risque inondation une opportunité pour inventer de nouveaux modes d'aménager. »

<http://www.fnau.org/wp-content/uploads/2016/03/TA25PLANCHES.pdf>

### **L'eau et la ville (dossier)**

L'Architecture d'aujourd'hui, n°406, mai 2015, pp. 38-117

« Au sommaire de ce dossier :

- Conversation "L'eau, outil de conception" : entretiens avec Bernd Gundermann, Sara Kamalvand, Tony Wong (architectes et urbanistes)
- Projets "L'eau à l'ère libre" : tour du monde d'aménagements urbains
- Perspective "Techniques anciennes pour solutions actuelles" : redécouvrir les savoir-faire et les techniques de captage et d'approvisionnement en eau des villes
- Etude de cas "Singapour réinvente l'eau"
- Essai de Thierry Paquot "Eaux plurielles, villes uniques ?"
- Recherche "L'eau en toutes lettres. Lexique alternatif"
- Acteurs "L'Architecture ne doit pas dominer" : entretien avec Stefaan de Clerck, maire de Courtrai

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

(Belgique) sur son projet d'aménagement de la Lys »

BERTRAND François

**L'intégration de l'adaptation aux effets des changements climatiques dans les politiques locales de l'eau. : Recherche exploratoire sur cinq bassins versants (hors SAGE) en Bourgogne.** [Rapport de recherche]

Association ERACLES, 2015, 63 p.

« Le présent rapport entend alimenter les travaux de l'axe 2 du projet HYCCARE Bourgogne, qui porte sur la prise en charge des effets des changements climatiques dans les politiques locales de gestion de l'eau. La présente recherche s'intéresse aux modalités et aux formes de mise à l'agenda du changement climatique dans les politiques locales de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Elle s'appuie sur des travaux conduits de 2013 à 2015 (cf. pp.26-27 de ce rapport) : analyse de la littérature, entretien semi-directifs auprès de gestionnaires locaux (entretiens menés de juillet 2014 à septembre 2015 auprès d'animateurs de contrats de milieu -4-, d'agents d'Agences de l'eau et de la Région -5- et d'élus -2), participation aux activités du programme HYCCARE (journée avec les gestionnaires, séminaires d'équipe, réunions d'axe, Ateliers du climat). »

<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01254686>

CARRE Catherine

**Effets géographiques et processus politiques dans la gestion de l'eau en France**

HDR de géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, novembre 2015, 216 p.

« À travers l'étude de la relation entre l'eau, les milieux aquatiques et la société, il s'agit de comprendre la place faite à l'eau dans les territoires, la construction des connaissances des processus physiques, la mise en œuvre des principes des politiques publique et leurs outils au service d'une gestion territorialisée. L'analyse se fait en associant une approche par les effets géographiques avec les processus politiques. La production d'objets géographiques, comme le bassin versant, conditionne la gestion de l'eau ; celle-ci s'exerce dans des périmètres induits par les usages, les réseaux techniques, sanctionnés par la réglementation. La gestion de l'eau est étudiée en considérant les différents arrangements entre les individus pour gérer l'eau, le politique étant défini comme une interaction dans un espace socialement indéterminé. Les travaux interrogent la cohérence spatiale et la cohésion sociale dans la gestion des services publics dans une perspective de tension sur la ressource, les moyens techniques et financiers. La catégorie des petites rivières urbaines pose les enjeux et les conditions d'une restauration écologique. Les jeux d'acteurs montrent l'articulation complexe entre les territoires institutionnels et fonctionnels de gestion, l'existence d'un système d'action régional entre intégration et autonomisation. Dans le cadre d'une science réglementaire où les normes techniques de la qualité de l'eau sont établies en partie par les gestionnaires de l'eau, on interroge les conditions pour conserver une confiance dans l'expertise scientifique, faire converger les productions scientifiques des chercheurs avec leurs usages par le politique. »

<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01337462>

CARRE Catherine, DEUTSCH Jean-Claude

**L'eau dans la ville: une amie qui nous fait la guerre**

Editions de l'Aube, 2015, 320 p.

« Cet essai s'intéresse aux relations entre l'eau et la ville / les citoyens à travers la gestion de l'eau

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

(eau potable, assainissement), les cours d'eau et le risque inondation et la présence de l'eau dans l'aménagement urbain. Cet ouvrage est divisé en trois parties : la relation des sociétés urbaines à l'eau, la gestion du petit cycle de l'eau et la gestion du grand cycle de l'eau. »  
Cote ALN 07-GEST00-80939

### **Eaux précieuses**

M3. Société urbaine et action publique n°5, printemps-été 2013, pp. 49-71

« Ce dossier spécial consacré à l'eau aborde les problèmes de pénurie, de conflit d'usage et d'eau pluviale. Le changement climatique peut entraîner une pénurie de la ressource en France si les modes de gestion ne changent pas. Un article aborde un sujet peu étudié sur le conflit d'usage lié à l'eau, celui de la fabrication industrielle de la neige et les conséquences que cela a sur la ressource en eau en montagne. Le sujet de l'eau pluviale est abordé sous plusieurs angles : la question du ruissellement, le parcours de l'eau pluviale, la récupération et le recyclage. Le dernier article montre les projets de trame verte et bleue de l'atelier Dreitseilt dans le monde. »

### **Territorial cohesion and water management in Europe : the spatial perspective**

Agence Européenne pour l'environnement, 2012, 80 p.

« Ce rapport montre que la gestion de l'eau devrait être plus étroitement intégrée à l'aménagement du territoire, comme le recommande la Directive cadre de l'Union européenne sur l'eau. »

Cote ALN 01-GEST00-75364

<http://www.eea.europa.eu/publications/territorial-cohesion-and-water-management>

### **Towards efficient use of water resources in Europe**

Agence Européenne pour l'environnement, 2012, 68 p.

« Ce rapport plaide en faveur d'une gestion intégrée de l'eau, en commençant par une meilleure mise en œuvre de la législation existante. Il explique que l'utilisation des technologies et des instruments économiques peuvent permettre d'améliorer l'utilisation de l'eau. »

Cote ALN 01-GEST00-75874

<https://www.eea.europa.eu/publications/towards-efficient-use-of-water>

## **2-2 Perception, dialogue et démarche participative**

FERRATON Mélanie

### **L'approche participative au service de la gestion intégrée de la ressource en eau : l'expérience des parcs naturels régionaux du Sud-Est de la France**

Thèse de Géographie, Université Grenoble Alpes, novembre 2016, 348 p.

« Née d'un travail partenarial entre le Groupement des Amis des Parcs Naturels Régionaux du Sud-Est (GAPSE) et l'Université Savoie Mont Blanc, cette thèse, réalisée dans le cadre d'une convention CIFRE, s'intéresse au volet participatif de la Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE) dans les Parcs Naturels Régionaux de montagne du Sud-Est français. L'étude se fonde sur le retour d'expérience et l'analyse réflexive du programme de recherche-action-collaborative et participative « L'eau, entre mémoire et devenir », initié en 2008 par le GAPSE. À partir d'une méthode d'enquête auprès des acteurs clefs, elle identifie, dans ces territoires, une trentaine d'actions relevant du volet participatif de la GIRE. Le recensement et l'examen de ces actions et de leurs conditions de mise en œuvre, amènent à construire une représentation, sous forme de modèle évolutif, de cette  
Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

approche participative de la GIRE. Les PNR s'inventent alors en nouveaux territoires de l'eau. En dépassant le strict cadre de la gestion par bassin, l'analyse approfondie des jeux, logiques et paysages factoriels œuvrant dans la mise en place de ces actions permet de questionner ce nouveau statut. Ce travail montre que, malgré une évolution législative liée à la réforme territoriale, restreignant les prérogatives des PNR en matière de gestion de la ressource en eau, des formes innovantes de démarches participatives s'observent, allant au-delà des dispositifs institutionnels de concertation de la GIRE. Ces initiatives volontaires, issues des collectivités, du milieu associatif ou encore de divers collectifs citoyens, sont souvent encore disparates et manquent de cohérence et de liant entre elles. L'action publique doit ainsi composer avec cette diversité d'acteurs et d'actions, aux objectifs et formes variés. Se dessine alors un enjeu d'articulation des démarches participatives et d'innovation en matière de participation citoyenne, auquel ce travail tente de répondre en proposant un guide méthodologique de mise en œuvre d'une GIRE participative fondé sur le retour d'expérience des PNR du Sud-Est. »

<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01468951>

BOSCHET C., RAMBONILAZA M.

**Integrating water resource management and land-use planning at the rural-urban interface: Insights from a political economy approach**

Water Resources and Economics, n°9, 2015, pp. 45-59

"Institutional obstacles to integrated water management at the river basin scale have been discussed in detail in the water governance literature, but there has been less attention to the development of analytical framework for understanding local government cooperation. In this study, a median voter model was developed to describe the political processes by which municipalities lend their support to land-use control in river basin management planning. Relative income, population growth, and land cover data — as measured at municipality level — are advanced to be the main determinants of municipalities' positioning on additional environmental zoning. The consultation process for the SAGE (planning and water management scheme) for the Gironde estuary and associated areas was used as a case study. Spatial logit estimation of the determinants of the results of voting in this consultation process suggests that municipalities' decisions are strongly influenced by the landscape preferences of the median voter. Acceptance of the SAGE project is an increasing function of relative income and population growth, as measured at municipality level. Furthermore, the municipalities that reject it are mainly those with the largest agricultural areas. The results confirm the existence of a very strong political component in the process by which a municipality decides whether or not to support a river basin plan. This decision can be linked to the preservation of natural landscape amenities in peripheral areas, while elsewhere it is connected to the protection of farming. Theoretical and empirical developments of political economy analysis provide an alternative framework by which to understand institutional fits and interplay in water resource management"

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01140270>

GISCLARD Marie, CHANTRE Emilia, CERF Marianne, GUICHARD Laurence

**Co-click'eau: une démarche d'intermédiation pour la construction d'une action collective locale ?**

Natures Sciences Sociétés, vol. 23, n°1, janvier-mars 2015, pp. 3-13

"Dans le domaine de la gestion de l'eau, la participation des acteurs locaux et la territorialisation des modes d'action sont devenus des maîtres-mots des politiques publiques. Cet article s'intéresse aux intermédiations permises par la démarche Co-click'eau. Celle-ci vise à accompagner, via la

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser au Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

production d'une expertise collective, différents acteurs d'un territoire dans la prise de décision pour agir sur la pression agricole qui s'exerce sur la qualité de l'eau. Dans un contexte où l'agriculture est mise en cause dans les problèmes de la qualité des eaux, l'objectif de cet article est d'identifier la capacité de cette démarche, à partir de connaissances techniques et agronomiques construites localement et mobilisées dans la construction de scénarios, à aider les acteurs à élaborer un plan d'actions. Etudiant la mise en oeuvre de la démarche dans trois territoires, nous montrons que les lieux de la participation institués par le cadrage national ne sont pas ceux où s'opèrent les traductions et intermédiations qui rendent possible l'action collective."

GRALEPOIS Mathilde

**Face aux risques d'inondation. Entre prévention et négociation**

Editions rue d'ULM, 2012, 63 p.

« Suite à l'analyse des tensions entre l'Etat et les administrations locales dans la gestion de l'urbanisme des zones inondables, l'auteure de cet ouvrage considère que le développement durable pourrait jouer un rôle dans un rééquilibrage entre la prévention des risques naturels et l'aménagement du territoire. En effet, l'intégration du risque inondation dans les politiques locales d'urbanisme fait l'objet de nombreux blocages suites aux rapports de force entre les instances administratives de l'Etat et les collectivités locales. C'est ainsi que l'urbanisation des zones inondables s'explique par cette dominance politique et les négociations entre ces instances tournent aux litiges au détriment d'une prévention efficace. La réconciliation de l'aménagement des territoires et la prévention des risques pourrait-elle se faire grâce aux politiques de développement durable ? »

Cote ALN 04-VD-76084

MOULIN Elodie

**Analyse des formes d'adaptation au risque dans la construction en zones inondables en région parisienne : ce pour quoi l'on décide de donner des gages et ce que l'on choisit d'ignorer**

Thèse Etudes de l'Environnement, Université Paris-Est, juillet 2015, 442 p.

« Cette recherche s'inscrit dans un contexte de fortes pressions foncières en Ile-de-France, de reconversion de friches industrielles et de « revalorisation » du principe de densification urbaine, qui conduisent à l'urbanisation en zones inondables. Cette thèse propose d'examiner le processus d'urbanisation en zones inondables au regard des transformations en cours dans les modes de fabrication urbaine. Aujourd'hui, l'élaboration des grands projets d'aménagement nécessite l'intervention d'une multitude d'acteurs, la production d'une expertise importante, l'intégration des incertitudes inhérentes à des projets qui se conçoivent et se réalisent sur dix, vingt ou trente ans et la nécessaire conception d'un processus de projet évolutif. Chercheurs et acteurs de l'aménagement qualifient ces processus de « projet urbain ». Nous testons l'hypothèse selon laquelle les transformations observées dans les modes d'élaboration des projets urbains peuvent créer une opportunité dans les modes d'intégration du risque inondation. Les acteurs du projet vont-ils se saisir différemment du risque en utilisant une expertise plus riche, en convoquant des acteurs du risque autour de l'élaboration du projet ? Notre recherche s'appuie sur l'analyse de l'élaboration du projet des Ardoines à Vitry-sur-Seine et de Parc-en-Seine à Villeneuve-le-Roi, complétée par l'observation d'autres projets urbains dans la métropole parisienne mais aussi en Allemagne. »

<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01317946>

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

DIONNET Mathieu, GUERIN-SCHNEIDER Laëtitia

**La coordination inter-organisationnelle, levier de la gouvernance territoriale : quelles leçons tirer de la gestion de l'eau interbassin ?**

Géographie, économie, société, n°4, octobre-décembre 2014, pp. 399-420

"Résultant d'un projet de recherche-intervention sur la gouvernance de l'eau, cet article analyse le cas d'une coordination inter-organisationnelle entre les gestionnaires de deux bassins versants du Sud de la France partageant les mêmes ressources. En mobilisant une grille d'analyse pluridimensionnelle, nous mettons en lumière les limites de l'action publique territoriale qui entravent aujourd'hui ce type de coordination. Ce travail, renforcé par nos expériences antérieures de conseil auprès des acteurs publics, nous amène à proposer une méthodologie participative qui appuie la coordination inter-organisationnelle. Nous dressons ainsi les contours d'une ingénierie de la gouvernance territoriale dont les modalités restent en grande partie à développer."

RIVIERE-HONEGGER Anne, COTTET Marylise, MORANDI Bertrand

**Connaître les perceptions et les représentations : quels apports pour la gestion des milieux aquatiques**

ONEMA, 2014, 180 p. (Coll. Comprendre pour agir)

« La gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques conduit à porter une attention particulière aux perceptions et aux représentations qu'en ont les différents acteurs (gestionnaires, élus, usagers, public, etc.). Il faut dès lors s'interroger sur l'intérêt et la manière de les mobiliser dans les démarches opérationnelles de gestion. Comment mobiliser les études de perceptions et de représentations pour identifier les acteurs et leurs attentes ? Comment les utiliser pour connaître l'histoire des relations entre les sociétés et les milieux aquatiques ? Comment les solliciter pour évaluer et interroger les pratiques de gestion ? Cet ouvrage de la collection Comprendre pour agir, illustré d'études de cas, d'encarts notionnels et méthodologiques et de retours d'expériences, délivre les résultats d'une réflexion collective, entre scientifiques et gestionnaires, organisée autour des différentes étapes de l'élaboration d'un projet de gestion. »

Cote ALN 07-GEST00-80794

<http://www.onema.fr/node/3734?archives=2015>

## 3- Préservation et valorisation de la ressource

### 3-1 Cadre général

MORANDI Bertrand, PIEGAY Hervé, JOHNSTONE Karen, MIRALLES Diego

**Les agences de l'eau et la restauration : 50 ans de tension entre hydraulique et écologique**

VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, vol. 16, n°1, mai 2016, mis en ligne le 09 mai 2016

« Le paradigme de la restauration occupe une place importante au sein de la gestion actuelle de l'eau et des milieux aquatiques. Depuis son apparition dans les sphères scientifiques et opérationnelles à la fin des années 1970, le paradigme s'est complexifié et les significations associées aux différents concepts de restauration, renaturation et réhabilitation ont également évolué sans que les définitions et les pratiques auxquelles ils renvoient soient toujours clairement établies. Si l'intérêt pour la restauration n'a pas fléchi, ses définitions sont encore aujourd'hui au cœur de nombreux débats sur les objectifs et les moyens de l'action. L'étude rétrospective des politiques d'intervention des Agences de l'eau Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée-Corse, offre un éclairage géographique et historique nouveau sur les définitions et les pratiques de la restauration de cours d'eau au sein de l'action publique. Elle s'appuie sur une analyse qualitative des Programmes d'Intervention mis en œuvre sur ces trois bassins (1964-2018), laquelle est complétée par une analyse de contenu quantitative des dossiers d'aides financières accordées par ces mêmes AE pour la réalisation des actions de restauration (1997-2011). Les résultats montrent une tension récurrente entre deux conceptions de la restauration, l'une hydraulique et l'autre écologique, que ne sauraient masquer la diversification des pratiques et les processus d'hybridation. A la veille d'une mise en œuvre de la compétence GEMAPI, l'analyse proposée des politiques d'intervention des AE peut apporter au débat actuel quant à la forme et aux moyens d'une éventuelle « montée en puissance » des projets de restauration de cours d'eau au sein de l'action publique. »

<http://vertigo.revues.org/17194>

#### **Forum Ville et Eau : aménager les territoires de demain**

Agence de l'eau Rhin-Meuse, 4 novembre 2016

"C'est à Strasbourg que l'agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Eurométropole ont donné rendez-vous à quelque 200 participants, les 6 et 7 octobre derniers pour 2 journées consacrées à la promotion d'une gestion équilibrée des ressources en eau en milieu urbain. A l'appui des témoignages d'experts, de professionnels, d'acteurs des territoires, des échanges lors des ateliers et des visites terrain pour passer de la théorie à la pratique, ces deux journées ont été riches d'enseignements pour imaginer un nouveau modèle urbain. Sous l'effet de la réforme territoriale, les futurs EPCI vont gagner en compétences et en périmètre. La gestion va s'apparenter à celle des collectivités urbaines. Les comportements du « type rurbain » vont se généraliser. Le laboratoire qu'offre les villes d'aujourd'hui est signifiant pour la construction des politiques publiques de l'eau et de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique... de demain. De nombreuses initiatives sont déjà menées. Retrouvez l'intégralité des présentations et les débats des 3 tables-rondes."

<http://www.eau-rhin-meuse.fr/forum-ville-et-eau-amenager-les-territoires-de-demain>

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

SIAUVE S., FRIBOURG-BLANC B., AMORSI N., DESMOT E., LAROYE, M.-Y.

**Ingénierie écologique appliquée à l'eau : comment les mesures naturelles de rétention d'eau (NWRM) peuvent permettre d'améliorer la résilience du milieu urbain**

TSM - Techniques Sciences Méthodes, n°3, mars 2016, « génie urbain, génie rural », pp. 41-54

"De nombreux termes tels que ingénierie écologique, techniques alternatives, mesures naturelles de rétention d'eau, etc., émergent pour qualifier des techniques novatrices ou non, mais qui présentent toutes l'avantage de combiner de nombreux bénéfices pour l'environnement. Ces techniques présentent un ratio coût/efficacité potentiellement favorable vis-à-vis des infrastructures grises classiques, qui sont de plus souvent limitées à un seul objectif. Dans ce contexte, le projet européen "NWRM" (achevé en avril 2015), dont une partie des résultats est présentée dans cet article, a rassemblé une grande partie de la connaissance sur les NWRM via une plateforme Internet accessible à tous et a participé à fédérer une communauté de pratiques autour de ces mesures. Cette communication contient une description des douze mesures labellisées "NWRM" (natural water retention measures) adaptées au milieu urbain et la présentation de deux études de cas : 1) la transformation d'une route résidentielle par l'installation de jardins pluviaux (Nottingham, Royaume-Uni) - 2) la mise en oeuvre d'une combinaison ingénieuse de plusieurs NWRM à plus large échelle pour la reconversion d'une friche industrielle (Fornebu, Norvège). Sont présentés également certains des outils qui ont été développés dans le cadre de ce projet européen pour soutenir les maîtres d'ouvrages et les décideurs politiques dans la sélection, la conception et la mise en oeuvre de NWRM."

MORANDI Bertrand

**La restauration des cours d'eau en France et à l'étranger : de la définition du concept à l'évaluation de l'action. Eléments de recherche applicables**

Thèse de géographie, Ecole normale supérieure de Lyon, septembre 2014, 431 p.

« La « restauration » est un concept majeur de la gestion de cours d'eau. En France, comme à l'étranger, il a aujourd'hui un ancrage législatif, opérationnel et scientifique fort. La démarche de recherche engagée est destinée à mieux comprendre comment est définie, est pratiquée et est évaluée la « restauration de cours d'eau ». Les matériaux documentaires utilisés font l'objet d'analyses textuelles (bibliométrie, analyse de contenu, statistique textuelle, analyse qualitative). Les résultats sont organisés en cinq chapitres. Le Chapitre I concerne le positionnement des sciences dans le champ de la « restauration ». Sont abordés successivement les dynamiques scientifiques, les éléments de définitions et les thématiques de travail privilégiées par les chercheurs. Le Chapitre II dessine une chronologie des définitions françaises de la « restauration ». Il présente les permanences et les évolutions observées du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours. Le Chapitre III s'intéresse aux politiques d'intervention de trois Agences de l'Eau. Il offre ainsi une première analyse des pratiques françaises de « restauration de cours d'eau ». Le travail sur les pratiques est ensuite centré, dans le Chapitre IV, sur la « restauration écologique de cours d'eau ». Il prolonge ainsi l'étude de l'action publique française et propose une comparaison avec l'Allemagne. Enfin, le Chapitre V s'intéresse plus particulièrement aux pratiques de suivi et d'évaluation des projets franco-Allemands de « restauration écologique ». Les résultats ont fait l'objet de réflexions opérationnelles et de recommandations afin d'aider l'action publique et les stratégies d'évaluation dans le domaine. Une attention particulière a également été accordée aux perspectives scientifiques dans le cadre d'une thématique stratégique pour la mise en oeuvre de la Directive Cadre sur l'Eau. »

<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01126880>

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement

**Au service de villes durables et responsables. 92° congrès de l'ASTEE, du 4 au 7 juin 2013, Nantes**  
ASTEE, 2013, 236 p.

« Le 92° congrès de l'ASTEE s'est intéressé au développement des villes durables et à la gestion de l'eau dans la ville. Ce recueil reprend les contributions du congrès qui portent sur les thèmes suivants : l'eau et la santé, les micropolluants, l'eau dans l'aménagement urbain, la gestion patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement, l'ingénierie écologique, la gestion des eaux pluviales, la gestion des zones humides, les contraintes écologiques. »

Cote ALN 07-GEST00-77955

### **3-2 Ville perméable, eaux pluviales**

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse ; Auvergne-Rhône-Alpes. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ; Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (France). Direction Territoriale Centre-Est

#### **Vers la ville perméable, comment désimperméabiliser les sols ? Guide technique du SDAGE**

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, 2017, 62 p.

« Ce guide technique présente des outils et méthodes pour appliquer la disposition 5A-04 du SDAGE Rhône-Méditerranée, afin d'éviter, réduire et compenser l'impact des nouvelles surfaces imperméabilisées. Son élaboration a été pilotée par un comité d'acteurs de l'urbanisme et de la gestion des eaux, exerçant au sein des services de l'État et des collectivités territoriales en Rhône-Méditerranée. Il a été réalisé avec l'appui technique du centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Ce guide s'adresse aux collectivités compétentes en matière d'urbanisme ou de gestion des eaux, pour les aider à traduire de façon opérationnelle les principes fondamentaux de la disposition 5A-04 du SDAGE dans les documents de planification (SCOT, PLU et SAGE). Il propose notamment une méthode pour intégrer dans les documents d'urbanisme l'objectif de compenser l'imperméabilisation nouvelle des sols par une désimperméabilisation des espaces déjà urbanisés, en visant un ratio surfacique de 150 %. Il s'adresse également aux maîtres d'ouvrages de projets, pour les aider à concevoir des aménagements respectueux de l'écoulement naturel des eaux pluviales et qui utilisent des techniques alternatives au « tout tuyau ».

[https://www.eaurmc.fr/fileadmin/documentation/guides\\_acteurs\\_eau/pollution\\_domestique/gestion\\_eaux\\_pluviales/2017-guide-ville-permeable.pdf](https://www.eaurmc.fr/fileadmin/documentation/guides_acteurs_eau/pollution_domestique/gestion_eaux_pluviales/2017-guide-ville-permeable.pdf)

Agence de l'eau Loire Bretagne

#### **Eau et urbanisme, concevoir une ville durable ; Actes de la Rencontre du 24 novembre 2016 à Tours**

L'eau en Loire Atlantique, n°92, mars 2017, 40 p.

« Echanges et retours d'expérience d'acteurs de l'eau autour de l'aménagement urbain durable préservant la qualité de l'eau et la biodiversité aquatique. Les thématiques abordées sont notamment l'assainissement, l'eau pluviale, les documents d'urbanisme et l'enjeu eau, les espaces verts et les zones humides... »

[http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace\\_documentaire/documents\\_en\\_ligne/revue\\_lb/PUBLI\\_Revue92\\_170317.pdf](http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_documentaire/documents_en_ligne/revue_lb/PUBLI_Revue92_170317.pdf)

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

**Le développement d'une gestion alternative des eaux pluviales, un atout pour la ville ?** Actes de l'Atelier de l'Observatoire Partenarial de l'Environnement, 8 décembre 2016, Balma aua/Toulouse aire métropolitaine, 8 mai 2017

« L'urbanisation rapide des 50 dernières années s'est traduite par une artificialisation progressive des zones urbaines, modifiant la surface par une imperméabilisation massive des sols. Cette artificialisation des impacts sur l'hydrologie des zones urbaines, qui se manifestent par une augmentation du ruissellement urbain et une diminution de l'infiltration dans le sol, ainsi que par une pollution potentielle des milieux récepteurs par l'activité anthropique, en particulier celle liée au trafic automobile. Le développement des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales est une nécessité dans un contexte de croissance urbaine, d'artificialisation de sols, de croissance démographique et de changement climatique. Face à ce défi, l'atelier a proposé un temps d'échanges en vue d'une connaissance partagée des pratiques engagées tant à l'échelle nationale que locale et d'éclairer les acteurs du territoire sur les outils à disposition et les partenariats les plus adaptés. »

<http://www.aua-toulouse.org/spip.php?article1549>

BUCHER Anne-Marie

### **Protection contre les crues et valorisation d'espaces de détente**

Heimatschutz, n°1, 2016, pp. 22-25

"L'utilisation et l'importance des cours d'eau, en particulier rivières et ruisseaux, ont considérablement évolué au cours de l'histoire. Pendant longtemps, on a domestiqué, rectifié ou canalisé les cours d'eau afin d'exploiter la force hydraulique et de construire sans risque au plus près de l'eau. Un changement de paradigme est toutefois en cours : sous la pression de l'urbanisation et de la densification, les espaces le long des cours d'eau sont entièrement repensés. Les dangers ainsi que l'esthétique des paysages font actuellement l'objet d'une redéfinition. Présentation de quelques cas de figure montrant comment la revitalisation de cours d'eau peut créer de nouveaux espaces de ressources en milieu urbain."

CARRE Catherine

### **A la recherche de la ville perméable**

Constructif, n°43, mars 2016, pp. 55-58

"Pour mieux intégrer la gestion du temps de pluie dans la poursuite de l'urbanisation, un concept venu dans les années 1970 de l'hydrologie urbaine - la ville perméable - offre des pistes d'action. Des incitations techniques et réglementaires à rendre la ville perméable ont conduit à la réalisation de nombreux projets d'aménagement considérés comme exemplaires. Ces "bonnes pratiques" peinent toutefois à se généraliser..."

[http://www.constructif.fr/bibliotheque/2016-3/a-la-recherche-de-la-ville-permeable.html?item\\_id=3524](http://www.constructif.fr/bibliotheque/2016-3/a-la-recherche-de-la-ville-permeable.html?item_id=3524)

CHAMPRES Jérôme

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (France)

### **Jardins de pluie : une dimension écologique et paysagère de l'aménagement**

CEREMA, 2016, 147 p.

« Cet ouvrage consacré aux jardins de pluie a été initié par le Cerema Territoires et ville en partenariat avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Il s'adresse aux services techniques

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

des collectivités territoriales, aux bureaux d'études aménageurs, paysagistes et urbanistes. Aujourd'hui, de nombreux aménagements font une part belle à l'eau et au végétal dans l'espace public. De l'échelle de la parcelle à celle du quartier, la gestion de l'eau pluviale devient un enjeu majeur de nombreux projets. L'objectif ici est de sensibiliser sur le sujet de la gestion pluviale dans les aménagements et les opérations d'urbanisme. C'est sous l'angle du concept du jardin de pluie et de ses bienfaits que cet ouvrage ambitionne d'intéresser le lecteur. Cet ouvrage non technique, prend la forme d'un guide pédagogique largement illustré afin d'explorer ce nouveau concept d'aménagement. »

Cote ALN 03-JAR-82651

### **Zonage et règles pour la gestion des eaux pluviales - Synthèse séminaire d'échanges - novembre 2015 : compte-rendu**

GRAIE, 2016, 10 p.

« De nombreuses collectivités sont en cours de réflexion sur leur zonage eaux pluviales. Par ailleurs, de nouveaux leviers pour une meilleure prise en compte des eaux pluviales ont été introduits par le décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la révision du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du PLU. Dans ce contexte, le Graie et le Grand Lyon ont rassemblé en novembre dernier une cinquantaine de collectivités, bureaux d'études et partenaires pour partager et mutualiser leurs retours d'expérience sur la définition de règles de gestion des eaux pluviales adaptées au territoire. Les enseignements de cette rencontre sont retranscrits dans une synthèse mise à disposition de tous. »

[http://www.graie.org/graille/doc\\_telech/actesynteses/Sem15\\_zonage\\_eaux\\_pluviales.pdf](http://www.graie.org/graille/doc_telech/actesynteses/Sem15_zonage_eaux_pluviales.pdf)

Atelier parisien d'urbanisme

### **L'eau brute à Plaine Commune : une ressource au service des politiques publiques**

APUR, septembre 2016, multip.

« À une période où les préoccupations environnementales deviennent la règle, le recours à l'eau brute offre l'opportunité d'engager une gestion plus respectueuse des ressources en eaux. Utiliser des ressources adaptées aux usages c'est aussi, dans un contexte budgétaire contraint, réduire les dépenses publiques et privées. »

<http://www.apur.org/etude/eau-brute-plaine-commune-une-ressource-service-politiques-publiques>

### **Ville perméable : l'eau, ressource urbaine = Sponge City : water ressource management**

ICI Interface, 2015, 263 p.

"Cet ouvrage réunit un panorama de la création française dans le domaine de la gestion des eaux pluviales et de ruissellement en milieu urbain. Sans être exhaustif, il explore la richesse et la diversité des approches paysagère et des solutions techniques développées voire inventées. A l'échelle tant urbaine que périurbaine, les écosystèmes qui sont ainsi préservés ou créés, autonomes ou connectés entre eux, y sont mis en perspective, montrant l'importance du phénomène environnemental en cours. Progressivement, les villes se transforment en d'immenses "éponges vertes", métaphore illustrant le terme "sponge city", aujourd'hui largement employé en Asie. »

Cote ALN 07-EPL-81995

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

DEROUBAIX José-Frédéric, GOUVELLO Bernard (de), MOREAU DE BELLAING Cédric

**Territorialisation et sens politique des incitations financières à la récupération et à l'utilisation des eaux de pluie**

Territoire en mouvement, n°25-26, juin 2015, pp. 19-36

"Cet article rend compte de la manière dont s'est développée la réglementation nationale et comment la question de la valorisation des usages de l'eau de pluie a été inscrite sur l'agenda politique des collectivités pour aboutir à différents types d'incitation financière. Les auteurs s'appuient sur l'analyse des politiques d'incitation menées dans trente-deux collectivités."

<https://tem.revues.org/2714>

GUIBAUD Mélanie, JOUBERT Willem

Atelier parisien d'urbanisme

**Préservation et valorisation de la ressource en eau brute. Une gestion parisienne des eaux pluviales**

APUR, septembre 2015, 117 p.

« Cette étude prolonge les réflexions sur la gestion de l'eau brute en ville inscrites au programme partenarial de l'Apur depuis 2010. L'objectif est de dégager une vision prospective de la place des ressources alternatives à l'eau potable en milieu urbain et d'aider à mieux comprendre comment celles-ci sont prises en compte aujourd'hui et pourraient l'être à l'avenir, à différentes échelles. Engagée dans le cadre du programme partenarial de 2014 et 2015, en lien avec la Direction de la propreté et de l'eau de la Ville de Paris (DPE), cette étude vise à territorialiser la gestion des eaux pluviales. Elle fait écho aux réflexions sur le Plan Pluie à Paris en proposant des déclinaisons à l'échelle de l'espace public et de l'espace privé (quartiers existants représentatifs, îlots, parcelles)."

Cote ALN 07-EPL-82994

<http://www.apur.org/etude/preservation-valorisation-ressource-eau-brute-une-gestion-parisienne-eaux-pluviales>

JOST G., RICARD B., FRAISSE T., FEVE H., JUND S., VEYRAT A-C., POINTUD, C.

**Ingénierie écologique : évolution de la biodiversité et entretien d'un milieu aquatique artificiel finalisé en 2010, destiné à la gestion d'eaux pluviales urbaines**

TSM - Techniques Sciences Méthodes, n°9, septembre 2015, « génie urbain, génie rural », pp. 18-31

"Le bassin de gestion des eaux pluviales de la ZAC de Bezannes à proximité de Reims a été achevé en mai 2010 avec la volonté partagée par le maître d'ouvrage et les concepteurs de créer un ouvrage plurifonctionnel alliant les objectifs hydrauliques de rétention/traitement/restitution des eaux de ruissellement urbain avec une forte vocation paysagère et écologique. Depuis, les végétaux plantés ont pu se développer, malgré un apport limité d'eaux pluviales, compte tenu de l'évolution progressive de l'urbanisation. L'article s'intéresse à l'évolution de la diversité floristique dans ce système artificiel en comparant la situation initiale « fin de chantier » et la situation actuelle, afin de déterminer comment les plantes se sont développées, de recenser les nouvelles espèces spontanées et de déterminer leur intérêt écologique. Ce diagnostic permet par ailleurs de proposer à la collectivité de faire évoluer les modalités d'entretien, voire de gestion hydraulique des ouvrages. Il montre enfin l'intérêt d'intégrer dans les projets urbains de ce type une compétence en génie écologique."

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

### **Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les aménagements : guide pratique**

Communauté d'agglomération Hénin-Carvin, 2015, 305 p.

« Guide méthodologique rappelant les grands principes et les grandes étapes de la mise en oeuvre des techniques intégrées de gestion des eaux pluviales à la parcelle, un ensemble de fiches techniques détaillant les principales étapes et procédures de la conception des techniques alternatives à la planification des interventions d'entretien, un document de sensibilisation et d'assistance technique pour inciter chaque collectivité ou aménageur à concevoir des projets gérant efficacement les eaux pluviales tout en apportant une valorisation environnementale optimisée et une association des usagers, un outil d'aide à la décision présentant des références pour aider les élus dans leurs choix, des argumentaires pour mobiliser les acteurs de l'acte de construire et sensibiliser les riverains aux techniques mises en oeuvre, des éléments concrets sur les coûts de conception et d'entretien des techniques alternatives, ainsi que sur leur optimisation au sein d'une démarche intégrée. »

<http://www.agglo-henincarvin.fr/Vie-quotidienne/Eau-et-assainissement/Eaux-pluviales>

Atelier parisien d'urbanisme

### **L'eau dans les bois de Boulogne et de Vincennes : valorisation de la ressource**

APUR, 2013, 72 p.

"La valorisation de la ressource en eau constitue un enjeu important pour les bois de Boulogne et de Vincennes. Cet enjeu prend des formes diverses : patrimoniale, paysagère, environnementale, écologique, d'usages. La trame d'eau est déjà support de paysages, de promenades et de découvertes spécifiques. Mais son rôle potentiel, pour les continuités écologiques ou dans le cadre d'une réflexion contemporaine sur les plaisirs de l'eau, demande à être développé et pris en compte de façon plus systématique au travers de nouveaux projets."

Cote ALN 07-GEST00-76556

<http://www.apur.org/etude/eau-bois-boulogne-vincennes-valorisation-ressource>

### **Eaux de pluie dans la ville, horizon 2030 = Urban rainwater management, prospects for 2030**

Agence de l'eau Seine-Normandie, 2012, 121 p.

« En vue de préparer le forum mondial de l'eau en 2012, l'Agence de l'eau Seine-Normandie a organisé à Paris en septembre 2011 un atelier international consacré à la gestion de l'eau de pluie en ville. Cette publication regroupe les contributions et les débats qui ont eu lieu lors de cette manifestation. Le premier atelier s'intéressait au choix des aménagements de territoires avec comme études de cas la vallée de la Bièvre, la gestion des eaux de pluie à Zinder au Niger et la gestion de bassin à Abidjan. Le deuxième atelier portait sur les outils techniques de l'aménagement : la collecte des eaux de pluie dans les régions de stress hydrique, la gestion des inondations (Japon, Algérie, Marseille), la réutilisation de l'eau de pluie (Mexique, Guyane). Le troisième atelier était consacré aux acteurs et à la gouvernance : formation, réglementation, communication. »

Cote ALN 07-EPL-70825

## **3-3 Cours d'eau**

LESTEL Laurence (coord.), CARRE Catherine (coord.)

### **Les rivières urbaines et leur pollution**

Editions Quae, 2017, 282 p.

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser du Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

"En l'espace de deux siècles, les rivières des villes européennes sont passées du statut de réceptacle de tous les rejets urbains à celui d'un milieu vivant à intégrer à la ville. Cet ouvrage analyse ce changement à travers l'appréciation de la qualité de l'eau, les pressions humaines exercées sur les cours d'eau et l'efficacité des actions menées pour remédier à leur changement d'état. Il porte un regard interdisciplinaire, entre milieu, technique et société pour rendre compte des relations de quatre villes européennes (Berlin, Bruxelles, Milan, Paris) avec leur cours d'eau et leurs transformations depuis le XIXe siècle. "

Cote ALN 07-ESU01-83168

ROCHE Sylvain

### **Reconquérir les cours d'eau pour aménager la ville**

Cybergeo : European Journal of Geography, document 806, mis en ligne le 30 janvier 2017

« Les projets actuels d'aménagement des deux cours d'eau qui traversent Perpignan dessinent une association étroite entre le processus de (re)valorisation des rivières et un certain nombre d'enjeux urbanistiques majeurs. L'aménagement des berges et leur requalification en espaces publics de qualité, s'ils doivent contribuer à changer l'image des rives urbaines mais aussi, plus largement, des quartiers environnants, interrogent les relations de la ville et des urbains à la nature. Cette mise en valeur n'est pas dénuée d'ambiguïtés. Elle est souhaitée par la collectivité publique pour servir des objectifs urbanistiques jugés importants (introduction d'espaces de nature en ville, densification urbaine, renouvellement urbain et atténuation des contrastes socio-spatiaux, etc.), mais aussi utilisée à leur profit par des acteurs privés dans le cadre des opérations d'aménagement urbain qu'ils conduisent. Cette mise en valeur des rivières, en se focalisant sur les berges et les espaces urbains riverains, et en privilégiant les enjeux d'aménagement urbain, ne contribue en revanche qu'assez peu à une gestion plus écologique des cours d'eau. »

<https://cybergeo.revues.org/27933#article-27933>

LEVEQUE Christian

### **Quelles rivières pour demain ? Réflexions sur l'écologie et la restauration des cours d'eau**

Editions Quae, 2016, 287 p.

"Ce livre explore tous les aspects qui composent les relations des hommes aux rivières, du statut juridique des cours d'eau à la notion de « bon état écologique », en passant par leur peuplement animalier, l'exploitation de leurs ressources, les paysages aquatiques, les politiques des grandes villes fluviales et l'imaginaire lié à l'eau qui court. Considérant que l'environnement est au service de l'humanité, et non l'inverse, l'auteur s'interroge également sur la pertinence du concept de « restauration » écologique"

Cote ALN 07-ESU01-81993

DICKS H., HARPER C.

### **La réouverture des rivières urbaines comme élément central et déclencheur d'un nouveau paradigme de l'eau en ville : l'exemple de la Bièvre à Paris**

TSM - Techniques Sciences Méthodes, n° 1/2, 2015, pp. 14-16

« L'article présente les avantages de l'ouverture de certains sites naturels en milieu urbain, en particulier les rivières, comme la Bièvre. Outre la création d'un nouvel espace public, la reconfiguration du domaine politique, de nouveaux enjeux apparaissent et font l'objet d'une attention démocratique. L'enjeu écologique a suscité une mobilisation des milieux associatifs et des citoyens du quartier au détriment de l'enjeu économique. Cependant, avec l'ouverture de

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser au Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

nouveaux tronçons, la mobilisation démocratique a permis des projets d'assainissement, de réouverture, d'aménagement ainsi que des travaux de rétention des eaux pluviales, donc une réduction des risques d'inondation. Dès qu'une rivière est ouverte, elle peut unir les populations autour de sites existants ou donner à imaginer une idée du vivre ensemble différemment. »

FLAMINIO Silvia, COTTET Marylise, LE LAY Yves-François

### **À la recherche de l'Yzeron perdu : quelle place pour le paysage dans la restauration des rivières urbaines ?**

Norois, n°237, 2015, pp. 65-79

« La restauration des cours d'eau, encouragée par la Directive Cadre sur l'Eau (2000), se traduit par des changements brutaux du paysage fluvial, comme la modification du tracé du chenal ou la revégétalisation des berges. L'évaluation de telles opérations suppose de réaliser un suivi physique mais aussi social, pour comprendre comment les riverains réceptionnent les projets de restauration. Cette étude porte sur l'acceptation des évolutions paysagères de l'Yzeron : cette rivière du Grand Lyon a été particulièrement artificialisée et provoque de fréquentes inondations auxquelles un projet d'aménagement s'efforce de remédier. L'étude s'appuie sur plusieurs enquêtes par questionnaires et entretiens, des documents d'archives ainsi que les dossiers de concertation et d'enquête publique. Si le paysage ne constitue pas l'épine dorsale du projet de restauration, les résultats soulignent la vive attention que les riverains lui portent : la majorité d'entre eux dénonce l'artificialisation de la rivière et pense que les opérations amélioreront la qualité paysagère. De fait, le projet d'aménagement, initialement hydraulique, a évolué en intégrant des volets écologiques, paysagers et récréatifs. La reconnaissance progressive du caractère multifonctionnel de cette rivière urbaine n'a cependant pas placé la question du paysage au centre d'un débat public. Or, les résultats des enquêtes révèlent un hiatus entre les représentations des gestionnaires et celles des riverains. Dans la perspective d'une gestion intégrée, il serait donc souhaitable de favoriser la participation citoyenne autour de la gestion du paysage fluvial, dont les critères d'évaluation varient d'un acteur à l'autre en milieu urbain. »

<https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01316271>

BRUN Alexandre, COURSIERE Stéphane, CASTEROU Evariste

### **Eau et urbanisme à Lyon : le projet de renaturation du Ruisseau des Planches**

Territoire en mouvement, n°22, 2014, mis en ligne le 15 juin 2014

« Le Grand Lyon a fait de la reconquête du Rhône et de la Saône l'un des principaux axes de sa stratégie de développement durable. En adoptant dès 1991 son « Plan Bleu », l'agglomération lyonnaise a devancé ses rivales françaises comme Bordeaux, Toulouse et Paris. Depuis, la métropole s'est attachée, d'une part, à valoriser les berges du Rhône et, d'autre part, à mener d'importantes opérations de renouvellement urbain de sites autrefois industrialo-portuaires (« Lyon Confluence »). Ces opérations répondent aux objectifs de la « ville durable » (créations d'espaces verts et de circulations douces, de densification urbaine sous la forme d'écoquartiers, etc.). Elles ne contribuent pas, en revanche, à la restauration des fonctions naturelles des écosystèmes des milieux aquatiques car elles se limitent souvent au paysagement des quais et à la récupération des eaux pluviales. Le Grand Lyon a, en outre, concentré ses interventions sur les fronts d'eau. Les petites rivières urbaines, affluents du Rhône et de la Saône, sont des territoires orphelins de l'action publique puisque, à quelques exceptions près (Yzeron), elles n'ont fait l'objet que de restaurations très ponctuelles – et pour cause, leur cas est peu commode tant au plan juridique qu'aux plans hydraulique et écologique. L'étude menée sur le Ruisseau des Planches à

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser au Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

Vaise dans le cadre d'un atelier universitaire d'urbanisme (2012-2013) suggère néanmoins que les opérations de renouvellement urbain offrent des « fenêtres d'opportunités » pour la renaturation de tels cours d'eau à condition qu'ils deviennent une entrée prioritaire du projet urbain. Après un rappel des principales étapes de l'aménagement fluvial à Lyon, l'article questionne le concept de renaturation puis présente l'intérêt et les limites du projet du Ruisseau des Planches. Il revient en particulier sur les principes d'aménagement imaginés pour amorcer un processus qui procède à la fois de la réhabilitation écologique et du renouvellement urbain. »

<http://tem.revues.org/2475#article-2475>

### 3-4 Zones humides

France. Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ; France. Ministère du logement et de l'habitat durable

#### **Les zones humides, un enjeu de politique environnementale**

Pour mémoire, hors série, printemps 2017, 188 p.

« Ce numéro présente les actes du colloque « Usages et représentation des zones humides d'hier à aujourd'hui, un enjeu de politique environnementale », organisé le 28 janvier 2016. »

Cote ALN 01-EP06-83219

<https://www.ecologique->

[solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Pour%20m%C3%A9moire%20n%C2%B0hors%20s%C3%A9rie%20-%20Printemps%202017.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Pour%20m%C3%A9moire%20n%C2%B0hors%20s%C3%A9rie%20-%20Printemps%202017.pdf)

MOODY Marie-Hélène

#### **Marais des villes : gestion des eaux pluviales et retour des marais en milieu urbain ou périurbain**

Mémoire de master 2, Université Grenoble Alpes - Institut d'Urbanisme de Grenoble, septembre 2016, 184 p.

« L'eau devient une préoccupation universelle du fait des inégalités de la répartition de la ressource et de la pollution des eaux générée par les sociétés. Après avoir vénéré cet élément, partagé ses bénéfices, l'homme s'est mis à le maîtriser. Il a entre autres, asséché le territoire à des fins économiques, pour des raisons sécuritaires (vis-à-vis des inondations) et sanitaires. Les marais, dont les qualités épuratrices et de réservoir de biodiversité remarquable sont à présent reconnues, ont été dévastés. En France, leur surface a régressé de 2,5 millions d'hectares depuis 100 ans. Néanmoins, depuis quelques décennies (depuis que l'on comprend leur fonctionnement basé sur la phytoépuration) des marais artificiels (lagunage ou Filtres Plantés de roseaux essentiellement) réinvestissent le paysage en milieu rural (voir périurbain) sous l'image de stations d'épuration d'eaux usées [...]. Ces nouveaux espaces urbains associent valeurs biologiques (ils intègrent la trame verte et bleue), contribuent à optimiser la gestion de l'assainissement d'un territoire et, dans certains contextes, répondent à des critères de protection contre les inondations... C'est sous ces trois aspects qu'une analyse est portée sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole pour y vérifier la pertinence de tels aménagements et dégager des orientations pour le retour de ces marais. A travers un parcours au cœur du petit cycle de l'eau ce mémoire se présente à la fois comme un recueil des atouts des marais et une analyse des préoccupations urbaines qui sont directement concernées par les fonctionnalités de ces marais. Enfin il met en évidence le portage institutionnel du retour de ces marais en milieu urbain qu'il reste à relayer au niveau de nos territoires. »

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01389227>

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser au Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

ALLOUCHE Aurélien, DERVIEUX Alain, NICOLAS Laurence

**Adaptation aux changements par renaturation dans une zone humide littorale, le delta du Rhône. Une réponse à l'épuisement d'une gestion concertée de l'eau ?**

Territoires en mouvement, n° 25-26, juin 2015, pp. 92-108

« La gestion des étangs centraux du delta du Rhône, le système Vaccarès, est soumise à de multiples problématiques : intrants agricoles, inondations, élévation du niveau marin, espèces en voie de disparition, activités économiques. Les efforts développés pour une gestion intégrée des usages ne permettent pas de dépasser ces contraintes. Cependant, il semble qu'une solution puisse être trouvée grâce à l'acquisition par le Conservatoire du Littoral des anciens salins de Camargue. Les auteurs examinent deux scénarios de gestion afin d'interroger la capacité de la restauration écologique à contribuer à l'adaptation du delta du Rhône aux changements globaux. »

<http://tem.revues.org/2768>

France. Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature ; Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. Direction Technique Territoires et Ville

**Milieus humides et aménagement urbain. Dix expériences innovantes**

Cerema, 2015, 240 p.

« Ce recueil présente 10 expériences innovantes de collectivités issues du palmarès du grand prix "zones humides en milieu urbanisé" qui ont su tirer parti des nombreux services écosystémiques rendus par les milieux humides. Il est composé de 5 parties : Prise en compte des milieux humides dans les documents d'urbanisme ; - préservation de la biodiversité en milieu urbanisé ; - gestion des crues et des eaux pluviales ; - intégration des milieux humides dans l'aménagement urbain ; - sensibilisation du public sur la préservation des milieux humides. »

Cote ALN 01-EP06-80991

**Guide des zones humides. Comment intégrer les zones humides dans un projet urbain**

Bordeaux Métropole / Agence TER, 2015, 78 p.

"Ce guide, décliné en trois supports (guide détaillé, synthèse, posters de sensibilisation) aide à la compréhension du fonctionnement des zones humides pour leur intégration dans les projets urbains, Il s'appuie sur la stratégie élaborée en 2015 par la métropole bordelaise qui vise à préserver ce patrimoine naturel et à ce que la démarche "Éviter-Réduire-Compenser : l'impact des projets d'aménagement sur les zones humides et les ressources naturelles" soit appropriée par tous."

Cote ALN 01-EP06-81847

<http://www.nature33.fr/files/2015/04/GuideZH-BM-versionfinale.pdf>

SAULAIS Muriel

**Vers une intégration des zones humides dans l'aménagement urbain**

Techni-Cités, n°262, 8-23 janvier 2014, pp. 14-16

« Zones humides et milieu urbain, deux entités antagonistes ? Les exemples réussis d'intégration de ces espaces naturels en ville – du périurbain au milieu urbain dense – présentés ci-après, mettent en avant la conciliation possible entre aménagement urbain et valorisation de ces espaces. »

[http://www.territoires-ville.cerema.fr/IMG/pdf/Vers-une-integration-des-ZH-en-milieu-urbain\\_cle53b1fe.pdf](http://www.territoires-ville.cerema.fr/IMG/pdf/Vers-une-integration-des-ZH-en-milieu-urbain_cle53b1fe.pdf)

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser au Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

### **Towards the wise use of urban and peri-urban wetlands**

Ramsar, Briefing Note n°6, décembre 2013, 14 p.

“Publiée par le Secrétariat de la convention de Ramsar et le Groupe d’Evaluation Scientifique et Technique (GEST), la sixième Note d’Information Ramsar, intitulée « Vers l'utilisation rationnelle des zones humides urbaines et périurbaines » aborde le thème des principes pour la planification et la gestion des zones humides urbaines et péri-urbaines, validé par les Parties contractantes à la Convention de Ramsar dans la résolution XI.11, et vise à aider les gestionnaires et les planificateurs à promouvoir l'utilisation rationnelle des zones humides.”

<http://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/bn6.pdf>

## 4 – Eau et agriculture

Ministère de l'Écologie ; CGDD - Direction de la recherche et de l'innovation

**Eaux et territoires agricoles : dépasser les contradictions ? Résultats de sept projets de recherche**  
Rapport CGDD, janvier 2016, 82 p., (Coll. Références)

« Le programme de recherche eaux et territoires a pour ambition, d'une part, d'acquiescer et de mettre en relation les connaissances scientifiques relatives au fonctionnement des hydrosystèmes et celles qui portent sur les territoires et, d'autre part, d'éclairer les politiques publiques, actuelles ou à venir, portées par les acteurs de la gestion des territoires et de la gestion de l'eau. Ce programme est piloté par trois partenaires : MEDDE, Irstea, CNRS. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau et vise à une meilleure intégration des politiques. Cette publication met l'accent sur sept des vingt projets retenus depuis 2008 dont elle présente les résultats en trois parties : pollutions diffuses, zones humides et gestion intégrée. »

<http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0083/Temis-0083607/22361.pdf>

**Changement climatique, eau et agriculture : vers des systèmes résilients**

OCDE, 2015, 111 p.

« Ce rapport étudie les principaux liens entre changement climatique, eau et agriculture afin d'identifier et d'examiner les stratégies d'adaptation pour une meilleure utilisation et une meilleure conservation des ressources en eau. Il a pour objectif de fournir des conseils aux décideurs sur le choix d'une combinaison appropriée de politiques et d'approches par le marché permettant de prendre en compte l'interaction entre l'agriculture et les systèmes hydrologiques dans le contexte du changement climatique. »

Cote ALN 07-GEST00-81835

AYPHASSORHO Hugues, CAUDE Geoffroy, MATHIEU Noël, GROSCLAUDE Jean-Yves, RENOULT Roland, CGEDD, CGAAER

**Evaluation de la mise en oeuvre des protocoles Etat - Profession agricole conclus en 2011 dans le bassin Adour-Garonne pour la gestion quantitative de l'eau**

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ; Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, octobre 2015, 171 p.

« Le contexte de cette mission a été marqué par la taille du bassin (20 % du territoire), les disparités entre ses sous-bassins et une situation tendue entre les agriculteurs, les associations de protection de la nature et les services de l'Etat. »

<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-de-la-mise-en-oeuvre-des-protocoles-a2086.html>

GASCUEL Chantal (coord.), RUIZ Laurent (coord.), VERTES Françoise (coord.)

**Comment réconcilier agriculture et littoral ? Vers une agroécologie des territoires**

Editions Quae, 2015, 150 p.

« S'appuyant principalement sur les résultats du programme de recherche ACASSY "ACcompagner l'évolution Agroécologique des SYstèmes d'élevAge dans les bassins versants côtiers", les auteurs explorent une nouvelle approche des relations entre la dégradation des écosystèmes littoraux, le flux d'azote et l'agriculture. La recherche a eu lieu sur le territoire des bassins versants alimentant

Pour toute information concernant l'accès ou la consultation des documents, merci de vous adresser au Centre de Ressources Aménagement Logement Nature : [crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:crdaln.sg@developpement-durable.gouv.fr)

la baie de la Lieue de Grève dans les Côtes-d'Armor. »  
Cote ALN 01 POL01-80784

**Les agriculteurs, producteurs d'eau potable: produire tout en intégrant la qualité de l'eau, s'engager dans des démarches pro-actives et collectives**

SAF agriculteurs de France, février 2013, 32 p.

« Cette note a pour objet de promouvoir les agriculteurs, de l'amont à l'aval, en tant qu'acteurs à part entière de la politique de l'eau. Des agriculteurs pro-actifs, responsables et porteurs de stratégies d'entreprise intégrant la préservation de l'eau potable. »

<https://www.safagridees.com/download/publications/Note%20producteurs%20eau%20potable%20-%20fe%CC%81vrier%202013.pdf>

**Agriculture biologique et qualité de l'eau, une question d'intérêt général. Dix propositions du réseau FNAB pour une nouvelle politique de l'eau (2013-2018)**

FNAB, 2012, 80 p.

« Les programmes d'intervention des agences de l'eau fixent les priorités d'action en matière de politique de l'eau pour la période 2013-2018. Souhaitant développer l'agriculture biologique et participer aux côtés du ministère de l'écologie et des agences de l'eau à la réussite de la DCE, la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB) a rédigé ce cahier contenant 10 propositions concernant la qualité de l'eau en agriculture et le développement de l'agriculture biologique. »

Cote ALN 07-QUAL-70826

<http://www.penser-bio.fr/IMG/pdf/Cahier-propositionnel-reseauFNAB-XePI.pdf>

**Eau et agriculture : quels défis, aujourd'hui et demain ?**

Pour - La revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, n° 213, mars 2012, pp. 35-214

« L'agriculture et l'eau ont des destins liés. Après avoir établi un état des lieux analysant l'enjeu que constitue l'agriculture pour la gestion de l'eau (les problématiques actuelles, la qualité de l'eau, les pollutions agricoles), les différentes contributions s'intéressent au rôle des agences de l'eau qui sont à l'interface eau et agriculture ainsi qu'aux solutions techniques, institutionnelles, scientifiques, politiques qui permettent de répondre à cet enjeu. »